

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001

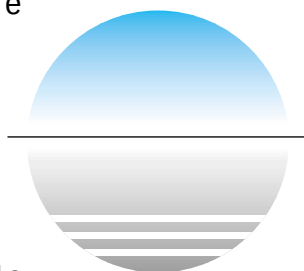
«Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale, comprenant au moins une commune d'au moins 3 500 habitants, adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours

de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public intercommunal sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an, au conseil municipal, de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunal.»



Rappel de l'art. L.5211-39 du C.G.C.T. (loi du 12 juillet 1999)

SOMMAIRE

I — PRESENTATION

- Responsabilités et missions du concessionnaire EDF
- Missions de l'autorité concédante SDES

II — FONCTIONNEMENT

- Personnel
- Elus – Renouvellement du Comité et du Bureau Syndical
- Locaux
- Finances

III — CONVENTION «DISPOSITIONS SPECIFIQUES SAVOIE»

- Application
- Bilan de l'application de la convention pour les années 1997 à 2000
- Bilan de l'application de la convention en 2001

IV — CONTROLE DE LA CONCESSION

V — REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

VI — LISTE DES PROJETS D'AMELIORATION ESTHETIQUE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRITS DANS LE «PROGRAMME TRAVAUX 2001»

VII — COMPTE ADMINISTRATIF 2001

VIII — RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE 2001



I - PRÉSENTATION

Les Communes de Savoie adhérentes au SDES sont propriétaires du réseau de distribution publique, réseau basse tension 400 V (BT), réseau haute tension 20 000 V (HTA) sauf réseau d'alimentation générale (RAG), implantés sur leur territoire.

Avant la création du SDES, la distribution publique d'électricité en Savoie était encadrée par des cahiers des charges spécifiques à chaque commune et dont la plupart avaient expiré depuis plusieurs années.

Afin de simplifier cette situation, EDF, le concessionnaire a souhaité qu'un seul cahier des charges définisse les modalités de fonctionnement du service public de distribution d'énergie électrique en Savoie.

Ce nouveau cahier des charges régit les relations contractuelles entre concédant, concessionnaire et usagers, en lieu et place des multiples textes législatifs, réglementaires ou commerciaux, venus se superposer à des cahiers des charges inadaptes.

Afin de limiter le nombre de conventions et d'en faciliter le suivi, les communes de Savoie se sont réunies au sein d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI).

La compétence «autorité concédante» a ainsi été transférée au Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie (SDES) en lieu et place des communes adhérentes.

Le Syndicat a été créé par arrêté Préfectoral en date du 8 juillet 1996.

A ce jour, le SDES regroupe la plupart des communes de Savoie soit 271. Les autres communes, exceptée Tresserve, n'ont pas adhéré car elles fonctionnent sous forme de régie d'électricité.

La Convention de Concession pour le Service Public de la Distribution d'Energie a été signée le 26 novembre 1996. Elle a été transmise à toutes les communes adhérentes.

En complément à ces engagements, il a paru évident et nécessaire aux deux signataires d'assurer à la Savoie, la protection de son environnement justifiée par son caractère exceptionnel et sa vocation touristique, au travers de dispositions concrètes, d'objectifs et de moyens supplémentaires.

C'est ainsi qu'en appont de l'article 8 du cahier des charges, une convention «Dispositions spécifiques Savoie» prévoit des moyens financiers en faveur de l'environnement qui permettent l'intégration des réseaux concédés de distribution électrique.

Cet acte a été élaboré et annexé à la convention de concession, puis transmis à toutes les communes adhérentes.

Le département de la Savoie est entièrement en régime urbain d'électrification. Cela signifie que les fonds du FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) n'interviennent pas et EDF est maître d'ouvrage pour les extensions, les renforcements et les renouvellements du réseau de distribution publique.

Le SDES est adhérent à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) après décision du Comité Syndical, depuis le 1^{er} octobre 1997.

Cet organisme conseille, soutient et représente la plupart des Syndicats d'électricité du territoire Français et DOM / TOM.

La FNCCR intervient tant pour la formation du personnel des collectivités territoriales, que pour l'information des élus.

Suivant l'article 33 du cahier des charges, elle est en mesure d'agir sur la demande du Syndicat, lors de contestations, en cas de manquement aux obligations qui sont imposées par le cahier des charges au concessionnaire (saisine de la Commission Permanente de Conciliation FNCCR/EDF).

RESPONSABILITES ET MISSIONS DU CONCESSIONNAIRE EDF

- Le concessionnaire EDF est responsable du fonctionnement du réseau de distribution publique concédé et doit le gérer conformément au cahier des charges.

- Il exploite le réseau de distribution publique concédé.

- La responsabilité résultant de l'existence des ouvrages et de l'exploitation du réseau de distribution publique concédé lui incombe.

- Le concessionnaire est autorisé à percevoir auprès des usagers une taxe destinée à rémunérer les obligations mises à sa charge.

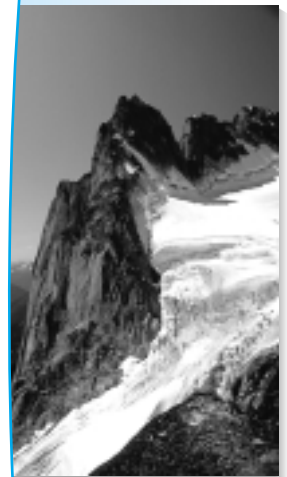
- Il doit établir et présenter aux élus, un compte-rendu annuel d'activité, faisant apparaître les indications concernant:

1. L'évolution du réseau concédé.
2. Les indications sur la qualité des services.
3. L'état des consommations d'électricité et des recettes correspondantes.
4. Le degré de satisfaction de la clientèle, vis-à-vis de la qualité des fournitures et des prestations.
5. Les actions à court et moyen terme, envisagées pour améliorer la satisfaction des usagers.
6. L'inventaire des ouvrages en concession par nature (valeur brute, amortissement, provisions constituées).

DROITS DES USAGERS

- Le concessionnaire doit assurer aux usagers un service efficace et de qualité tant en ce qui concerne la fourniture de l'électricité que les prestations qui en découlent (accueil de la clientèle, dépannage, mises en service, conseils tarifaires...)

- Respect de l'égalité de traitement entre les usagers pour des fournitures et prestations identiques.



MISSIONS DE L'AUTORITE CONCEDANTE SDES

- Le contrôle de la bonne exécution du contrat de concession et des missions du concessionnaire énoncées ci-dessus (il est adhérent à l'Association d'Expertise des Concessions - AEC - fédérée par la FNCCR).
- Le contrôle du patrimoine de la concession.
- Le contrôle de la qualité du service public.
- Le contrôle de la qualité des services aux usagers et contrôle de l'égalité de traitement des usagers.
- Elle prend les décisions concernant la programmation des subventions pour les projets de travaux d'esthétique (intégration des ouvrages dans l'environnement).
- Elle informe les collectivités locales.

II - FONCTIONNEMENT

PERSONNEL

Le personnel du SDES est composé:

- D'une *Secrétaire Générale* – Mme Sylviane PHELOUZAT – recrutée le 1^{er} avril 1997,
- D'un *Responsable technique* – M. Jean-Elie MOMMESSIN – recruté le 1^{er} avril 1999,
- D'un *Adjoint administratif* – Mlle Catherine DALHOUM – recrutée le 1^{er} septembre 1999.

ELUS – COMITE ET BUREAU SYNDICAL

Le **Comité du Syndicat** est composé de 40 membres titulaires désignés en quatre collèges ainsi qu'il suit:

- **Premier collège** : 20 membres représentant les communes de l'arrondissement de CHAMBERY.
- **Deuxième collège** : 5 membres représentant les communes de l'arrondissement de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.
- **Troisième collège** : 8 membres représentant les communes d'ALBERTVILLE Nord, d'ALBERTVILLE Sud, de BEAUFORT-SUR-DORON, de GRESY-SUR-ISERE et d'UGINE.
- **Quatrième collège** : 7 membres représentant les communes des cantons d'AIME, de BOURG-SAINT-AURICE, de BOZEL et de MOUTIERS.

Des délégués suppléants sont désignés en nombre égal à celui des délégués titulaires.

En cas d'empêchement d'un ou plusieurs délégués titulaires, les délégués suppléants présents (dans la limite du nombre de titulaires absents et n'ayant pas donné pouvoir à un autre titulaire) siègent au Comité avec voix délibérative.

La composition de chacun des collèges est arrêtée par l'Association de Maires géographiquement correspondante, après concertation entre les collectivités concernées qui sont appelées à approuver la liste du collège dont elles dépendent.

Conformément à l'article 6-2 des statuts, le Comité Syndical doit élire un Bureau composé de:

- 1 Président
- 3 Vice-Présidents
- 1 Secrétaire
- 7 Membres

Suite à l'élection municipale de mars 2001, les représentants désignés se sont réunis le 18 juillet 2001 afin de procéder à l'élection du Bureau Syndical.

A compter de cette date, le **Bureau Syndical** se compose comme suit:

PRESIDENT :

- Robert CLERC, Maire de Grésy-sur-Aix.

VICE-PRESIDENTS :

- François CANTAMESSA, Maire de Venthon,
- André GUILLERME, représentant de la ville de Moutiers,
- André REYMOND, Maire d'Aiton.

SECRETAIRE :

- Marie-Claude PETREL, Adjointe au Maire d'Aix-les-Bains,

MEMBRES :

- Paul CASIEZ, Maire de Le Châtelard,
- Michel GRUNBERGER, Adjoint au Maire de Chambéry,
- Alain LASSIAZ, Maire de Tournon,
- Michel POENCIN, Maire de Marthod,
- Joël PRIMARD, Maire de Saint-Genix-sur-Guiers,
- Régis RUFFIER DES AIMES, Maire de Champagny-en-Vanoise,
- René SIBUE, Maire de Fontcouverte-la-Toussuire.



REGLEMENT INTERIEUR

Conformément à l'article 6-2, relatif aux statuts du Syndicat, un règlement intérieur a été adopté:

Il fixe les dispositions relatives au fonctionnement du Comité et du Bureau qui ne seraient pas déterminées par les lois et règlements.

❶ – Le Bureau est représenté par un Président, trois Vice-Présidents et huit Membres dont un Secrétaire.

❷ – La représentation des différents secteurs du département au sein du Bureau Syndical doit être assurée de façon équilibrée.

❸ – Le Bureau Syndical constitue la Commission « Environnement chargée de la gestion de la Convention SDES/EDF dite Convention « Dispositions Spécifiques Savoie ».

Cette Commission se réunit au minimum trois fois par an, afin d'examiner les demandes de subventions des communes et d'élaborer les programmations, suivant les critères qu'elle détermine.

❹ – En tant que de besoins, de nouvelles dispositions complémentaires peuvent être intégrées au présent règlement.

DELEGATIONS AU BUREAU SYNDICAL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a délégué une partie de ses attributions au Bureau Syndical pour :

- Le personnel
- Les assurances
- Les marchés
- Les contrats
- Les locaux
- Le contrôle de la concession
- La négociation, l'administration et la gestion de la Convention SDES/EDF dite Convention « Dispositions Spécifiques Savoie »
- L'instruction des dossiers de demande de subvention, dans le cadre de la Convention susvisée, ainsi que l'élaboration des Programmes Travaux.

Cette démarche est destinée à faciliter le fonctionnement du Syndicat dont le Comité (40 délégués) ne se réunit en assemblée ordinaire que deux fois par an.

Le Bureau Syndical rend compte de toutes ses délibérations, à chacune des Assemblées du Comité Syndical.

LOCAUX

Le siège social du SDES est situé au 1^{er} étage de l'immeuble « Le Binôme » sis 75 rue de la Petite Eau, 73290 La Motte-Servolex.

Ses locaux acquis par le Syndicat en novembre 1998, comprennent quatre bureaux dont un accueil, ainsi qu'une salle de réunion pouvant recevoir jusqu'à 40 personnes.

Toutes les réunions du Bureau et du Comité Syndical se tiennent au siège.

FINANCES

Le Syndicat perçoit de la part du concessionnaire deux redevances en contrepartie de l'exploitation du réseau concédé :

■ Une redevance « fonctionnement » R1 pour l'année 2001 de 1 923 040 F, indexée sur la longueur du réseau en concession et sur la population municipale recensée sur le territoire de la concession.

La redevance R1 est utilisée par le SDES pour ses charges de fonctionnement et l'exercice de son contrôle en continu.

■ Une redevance « investissement » R2 pour l'année 2001 de 5 747 311 F indexée sur les travaux mandatés à l'année n-2 en électrification et en éclairage public réalisés par les communes adhérentes au SDES.

Le montant de cette redevance est conditionné par les déclarations des communes en ce qui concerne les attestations de recouvrement de la T.V.A. via EDF (terme B) et le questionnaire concernant l'éclairage public (terme E).

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2001

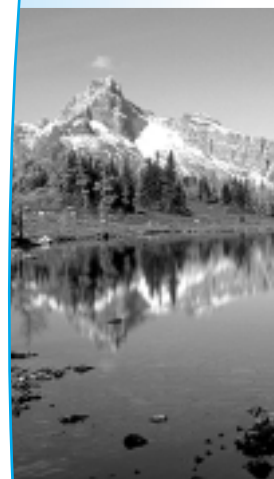
Le Budget de fonctionnement du SDES se décompose en:

- réalisations liées au fonctionnement du syndicat : 1 165 241,44 F
- prévisionnel lié au contrôle de la concession : 128 000,00 F
- réalisations liées au financement des subventions : 4 932 488,89 F
(versements de l'exercice)

BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ANNEE 2001

Le Budget d'investissement permet de financer:

- des réalisations liées au renouvellement de mobilier, matériel de bureau ou informatique: 48 314,73 F



III - CONVENTION

"DISPOSITIONS SPECIFIQUES SAVOIE"

APPLICATION

■ L'intégralité de la redevance R2 est utilisée pour les améliorations esthétiques du réseau de distribution publique concédé à EDF.

■ une aide aux améliorations esthétiques est prévue à hauteur de 60%, dont 40% EDF (article 8 du cahier des charges), et 20% SDES ou 60% SDES, subordonnée à l'acceptation du dossier par les élus du Syndicat.

Si la commune est éligible suivant le barème départemental des communes défavorisées (C2, C3, B3 - 350 H) elle peut percevoir une aide supplémentaire par le Conseil Général de Savoie dans la fourchette 11-25% sur les 40 % restants.

■ La participation financière annuelle d'EDF à hauteur de 40% avait été plafonnée pour les 3 années 1997/1998/1999 à 7,05 MF.

Une nouvelle convention a été signée le 12 juillet 2000, pour une durée de 4 ans, elle reconduit la participation annuelle d'EDF de 7,05 MF permettant ainsi sa contribution à hauteur de 40% sur 17,625 MF de travaux par an.

L'intégralité du texte concernant les modalités d'application de cette convention a été transmis à toutes les communes adhérentes au Syndicat.

Le Bureau Syndical est habilité par décision du Comité Syndical à définir, mettre en place et appliquer les critères et les priorités lors des programmations de subventions.

BILAN DE LA CONVENTION POUR LES ANNEES 1997 à 2000			
● Nombre de dossiers subventionnés	:		320
● Montant total de travaux provisionné	:		69,66 MF HT
● Montant total de participation SDES) (20%-60%)	:		15,98 MF
● Montant total de participation EDF provisionné (40%)	:		25,26 MF
● Montant total de participation des communes	:		28,42 MF
● Kilométrage évalué de réseau effacé	:		116 km

BILAN DE LA CONVENTION POUR L'ANNEE 2001			
● Nombre de dossiers subventionnés	:		91
● Montant total de travaux provisionné	:		20,85 MF HT
● Montant total de subvention SDES (20%-60%)	:		6,45 MF
● Montant total de participation EDF provisionné (40%)	:		6,08 MF
● Montant total de participation des communes (40%)	:		8,36 MF
● Moyenne par dossier :		229 584 F HT (pour 190 842 F en 1997 soit + 20%)	
● Kilométrage évalué de réseau effacé	:		35 km
● Nombre de dérogations accordées	:		57
● Montant total des travaux en dérogation	:		18,23 MF
● Nombre des demandes reportées en 2002	:		141
● Montant global de demandes reportées en 2002 :		42,10 MF de travaux HT	

Le volume de travaux produit par les activités de ce partenariat SDES/EDF génère chaque année l'emploi de 50 à 60 personnes et contribuent de façon certaine à l'amélioration de la qualité des réseaux d'électricité et du cadre de vie des habitants de la Savoie.

En 2001, le Syndicat a affecté la totalité de la redevance R2 de l'année, soit 5,747 MF à hauteur de 20% ou 60%, pour permettre le financement des travaux concernant l'amélioration esthétique des réseaux de distribution publique.

Afin de ne pas nuire au bon déroulement des chantiers en coordination (eau, assainissement etc...) et à la demande des communes, il a été décidé d'anticiper de 1,760 MF sur la redevance R2 de 2002 soit près de 3 MF de travaux.



Fin 2001, plus de 46,59 MF de travaux ont été réglés aux communes soit environ 51,52% des montants de subvention provisionnés sur 5 ans (88 dossiers ont été payés cette année).

Le 24 juillet 2000, le Bureau Syndical a voté, à partir de l'année 2000, le versement d'une partie de la redevance R2 aux communes adhérentes, à hauteur de 10% de son montant, au prorata des travaux déclarés au S.D.E.S. et mandatés par les collectivités à l'année n-2.

Cette démarche destinée à motiver et à sensibiliser les communes pour qu'elles effectuent auprès du SDES les déclarations de travaux sur le réseau électrique concédé, a permis en 2001, le versement de 574 731,10 F, répartis entre l'ensemble des collectivités concernées.

V - CONTROLE DE LA CONCESSION

Par délibération en date du 24 mars 1998, le Comité Syndical a approuvé l'adhésion du Syndicat à l'Association pour l'Expertise des Concessions (AEC) qui est un organisme fédéré par la FNCCR et qui sur la demande du SDES, peut se charger d'un audit annuel de la concession.

Le premier audit de la concession mené par l'AEC en 1999 portait sur différents points d'expertise; ses résultats ont été présentés au Bureau Syndical le 26 janvier 2000.

Un nouvel audit portant sur les années 2000 et 2001 débutera le 1er octobre 2002 ; il sera accompagné d'une enquête de satisfaction auprès des communes adhérentes.

Le concessionnaire EDF Savoie a présenté son compte-rendu d'activité de l'année 2000 lors de la réunion du Bureau Syndical du 15 octobre 2001.

L'Autorité concédante SDES a remis son rapport d'activité de l'année 2000 aux communes adhérentes, en septembre 2001.



Le compte-rendu de concession E.D.F. de l'année 2001 peut être consulté librement au syndicat ou être expédiés sur demande.

VI - REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET DEPARTEMENTAL

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages du réseau public d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

L'action collective de l'ensemble des syndicats d'électricité réunis au sein de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, a permis la revalorisation de cette redevance qui n'était jusqu'alors pas recouvrée par les communes adhérentes.

La redevance sera à percevoir chaque année auprès d'E.D.F., par les communes ayant délibéré et dès la parution du décret qui doit préciser le nouveau mode de calcul.

Le 12 février 2001, les membres du Bureau ont pris acte de cette modification et ont décidé de confier au Syndicat la mission d'information nécessaire auprès des communes adhérentes.

VII. - LISTE DES PROJETS D'AMELIORATION ESTHETIQUE DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRITS DANS LE PROGRAMME TRAVAUX 2001

→ Voir document en annexe – pièce n° 1.

VIII. - COMPTE ADMINISTRATIF 2001

→ Voir document en annexe - pièce n° 2.

VIX. - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

→ Voir document en annexe - pièce n° 3.



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
LISTE DES PROJETS
COMPTE ADMINISTRATIF
REDEVANCE



LES ANNEXES

PIÈCE N° 1

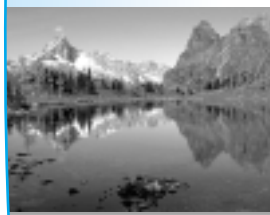
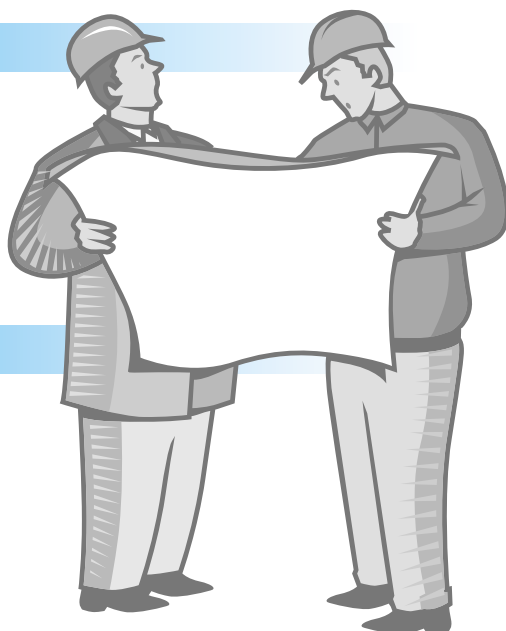
LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE
DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
INSCRITS DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX 2001 »

PIÈCE N° 2

COMPTE
ADMINISTRATIF
2001

PIÈCE N° 3

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA SAVOIE

Liste des dossiers INSCRITS dans le programme Travaux 2001

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
AILLON-LE-JEUNE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 18 307,60 € (120 090,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de Rocqueland	AS1	12.06.2001	8 183,46€ (53 680,00 F)	10 124,14€ (66 410,00 F)	0,00€ (0,00 F)	18 307,60€ (120 090,00 F)
AIME	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 134 014,69 € (879 078,73 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Rte du Gd Pré à Villaroland	A1	12.06.2001	9 178,96€ (60 210,00 F)	9 540,56€ (62 582,00 F)	0,00€ (0,00 F)	18 719,52€ (122 792,00 F)
Ruelles de Tessens, BT, Côté Cimetière, rue de Ste Agathe	AS1	02.10.2001	10 965,66€ (71 930,00 F)	22 302,83€ (146 297,00 F)	0,00€ (0,00 F)	33 268,49€ (218 227,00 F)
Le Breuil	AS1	02.10.2001	44 628,63€ (292 744,60 F)	37 398,05€ (245 315,13 F)	0,00€ (0,00 F)	82 026,68€ (538 059,73 F)
ALBERTVILLE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 49 399,43 € (324 039,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
RD 990 - Rte de Tours	A1	12.02.2001	26 064,97€ (170 975,00 F)	23 334,46€ (153 064,00 F)	0,00€ (0,00 F)	49 399,43€ (324 039,00 F)
BALME (LA)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 93 417,71 € (612 780,02 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Aux Bessons, 2ème tranche	A1	12.06.2001	22 153,89€ (145 320,00 F)	17 500,23€ (114 794,00 F)	0,00€ (0,00 F)	39 654,12€ (260 114,00 F)
Aux Bessons	A1	12.02.2001	21 774,60€ (142 832,02 F)	31 988,99€ (209 834,00 F)	0,00€ (0,00 F)	53 763,59€ (352 666,02 F)
BARBERAZ	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 101 498,59 € (665 787,10 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Rue de la Chambotte (rue de la Châtaigneraie)	A1	12.06.2001	25 057,28€ (164 365,00 F)	14 766,97€ (96 865,00 F)	0,00€ (0,00 F)	39 824,26€ (261 230,00 F)
Route de l'Eglise	A1	12.02.2001	9 164,47€ (60 115,00 F)	6 263,98€ (41 089,00 F)	0,00€ (0,00 F)	15 428,45€ (101 204,00 F)
Quartier de la Madeleine, rue Centrale	A1	12.06.2001	22 148,42€ (145 284,10 F)	24 097,46€ (158 069,00 F)	0,00€ (0,00 F)	46 245,88€ (303 353,10 F)
BARBY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 31 683,37 € (207 829,30 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Lotissement la Geneva	A1	12.02.2001	8 585,93€ (56 320,00 F)	23 097,44€ (151 509,30 F)	0,00€ (0,00 F)	31 683,37€ (207 829,30 F)
BEAUFORT	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 33 595,49 € (220 372,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Avenue du Capitaine Bulle	A1	12.06.2001	21 033,70€ (137 972,00 F)	12 561,80€ (82 400,00 F)	0,00€ (0,00 F)	33 595,49€ (220 372,00 F)
BELLENTRE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 47 011,47 € (308 375,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Montorlin	A1	12.06.2001	20 416,73€ (133 925,00 F)	26 594,73€ (174 445,00 F)	0,00€ (0,00 F)	47 011,47€ (308 375,00 F)
BELMONT-TRAMONET	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 28 924,54 € (189 732,54 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Traversée de village	AS1	02.10.2001	8 294,26€ (54 406,75 F)	20 630,28€ (135 325,79 F)	0,00€ (0,00 F)	28 924,54€ (189 732,54 F)
BOIS (LE)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 59 693,70 € (391 565,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Le Crêt	A1	12.02.2001	32 852,76€ (215 500,00 F)	26 840,94€ (176 065,00 F)	0,00€ (0,00 F)	59 693,70€ (391 565,00 F)
BONNEVAL-TARENTEISE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 49 479,09 € (324 561,56 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Le Biollay	A1	12.02.2001	7 108,70€ (46 630,00 F)	6 409,51€ (42 043,60 F)	0,00€ (0,00 F)	13 518,20€ (88 673,60 F)
Villard-Soffray, RD 94	A1	12.02.2001	2 721,67€ (17 853,00 F)	3 824,95€ (25 090,00 F)	0,00€ (0,00 F)	6 546,62€ (42 943,00 F)
Bonneval Eglise, La Tour, 1ère Tranche, Génie civil	AS1	02.10.2001	12 863,27€ (84 377,50 F)	16 551,00€ (108 567,46 F)	0,00€ (0,00 F)	29 414,27€ (192 944,96 F)
BOURGET-DU-LAC	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 26 187,31 € (171 777,50 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Serraz, 2ème tranche, Entrée Nord	A1	12.02.2001	12 502,73€ (82 012,50 F)	13 684,59€ (89 765,00 F)	0,00€ (0,00 F)	26 187,31€ (171 777,50 F)
BOURGNEUF	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 50 524,65 € (331 420,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de la Petite Croix d'Aiguebelle	AS1	02.10.2001	24 530,57€ (160 910,00 F)	25 994,08€ (170 510,00 F)	0,00€ (0,00 F)	50 524,65€ (331 420,00 F)
BOURG-SAINT-AURICE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 139 290,17 € (913 683,63 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Route de la Bourgeat	A1	12.02.2001	13 740,23€ (90 130,00 F)	17 934,41€ (117 642,00 F)	0,00€ (0,00 F)	31 674,64€ (207 772,00 F)
Hameau du Poiset	A1	12.06.2001	49 176,03€ (322 573,63 F)	58 439,50€ (383 338,00 F)	0,00€ (0,00 F)	107 615,53€ (705 911,63 F)
BRISON-ST-INNOCENT	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 5 640,61 € (37 000,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier complémentaire, Place J.C. BOLLARD, suppression Cabine Haute	A1	12.02.2001	5 640,61€ (37 000,00 F)	0,00€ (0,00 F)	0,00€ (0,00 F)	5 640,61€ (37 000,00 F)
CHALLES-LES-EAUX	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 45 395,35 € (297 774,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin des Chassettes, Rue de l'Aviation	A1	12.06.2001	18 598,78€ (122 000,00 F)	26 796,57€ (175 774,00 F)	0,00€ (0,00 F)	45 395,35€ (297 774,00 F)
CHAMBERY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 122 508,49 € (803 603,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Rue du Grand Champ	A1	12.02.2001	27 094,00€ (177 725,00 F)	12 365,14€ (81 110,00 F)	0,00€ (0,00 F)	39 459,14€ (258 835,00 F)
Chemin de la Combette	A1	12.06.2001	17 272,47€ (113 300,00 F)	11 329,71€ (74 318,00 F)	0,00€ (0,00 F)	28 602,18€ (187 618,00 F)
Rue des Bois	AS1	02.10.2001	32 242,97€ (211 500,00 F)	22 204,20€ (145 650,00 F)	0,00€ (0,00 F)	54 447,17€ (357 150,00 F)
CHANAZ	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 47 520,49 € (311 714,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Secteur du Poisat, 1ère tranche	AS1	02.10.2001	21 647,76€ (142 000,00 F)	25 872,73€ (169 714,00 F)	0,00€ (0,00 F)	47 520,49€ (311 714,00 F)
CHAPELLES (LES)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 26 743,09 € (175 423,20 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de Fendailles	AS1	02.10.2001	12 661,65€ (83 055,00 F)	14 081,44€ (92 368,20 F)	0,00€ (0,00 F)	26 743,09€ (175 423,20 F)
CHATEAUNEUF	Montant total des dossiers acceptés pour la commune : 8 591,72 € (56 358,00 F)				Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Maltaverne	A1	12.06.2001	5 375,35€ (35 260,00 F)	3 216,37€ (21 098,00 F)	0,00€ (0,00 F)	8 591,72€ (56 358,00 F)

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL		EST. CÂBLAGE		EST. MAÎTRE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
COGNIN	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		39 388,10 € (258 369,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		3	
Fresque poste Av. de Corinthe	A1	12.02.2001	3 612,89€	(23 699,00 F)	0,00€	(0,00 F)	0,00€ (0,00 F)	3 612,89€ (23 699,00 F)
Giratoire RD14/RD916	A1	12.02.2001	8 659,10€	(56 800,00 F)	8 658,04€	(56 793,00 F)	0,00€ (0,00 F)	17 317,14€ (113 593,00 F)
Lieu-dit la Ratière, 1ère tranche	AS1	12.06.2001	11 700,46€	(76 750,00 F)	6 757,61€	(44 327,00 F)	0,00€ (0,00 F)	18 458,07€ (121 077,00 F)
CREST-VOLAND	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		9 055,51 € (59 400,25 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
BT Manier –Le Passage	A1	14.11.2001	2 771,85€	(18 182,14 F)	6 283,66€	(41 218,11 F)	0,00€ (0,00 F)	9 055,51€ (59 400,25 F)
DETRIER	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		90 803,07 € (595 629,10 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Les Granges	AS1	02.10.2001	38 188,48€	(250 500,00 F)	52 614,59€	(345 129,10 F)	0,00€ (0,00 F)	90 803,07€ (595 629,10 F)
DRUMETTAZ-CLARAFOND	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		122 402,84 € (802 910,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		3	
Chemin de la Boisière	A1	12.06.2001	20 024,94€	(131 355,00 F)	17 306,62€	(113 524,00 F)	0,00€ (0,00 F)	37 331,56€ (244 879,00 F)
Route du Revard	A1	14.11.2001	31 822,21€	(208 740,00 F)	14 234,93€	(93 375,00 F)	0,00€ (0,00 F)	46 057,13€ (302 115,00 F)
Route des Chênes	AS1	14.11.2001	19 518,05€	(128 030,00 F)	19 496,10€	(127 886,00 F)	0,00€ (0,00 F)	39 014,14€ (255 916,00 F)
ÉCOLE-EN-BAUGES	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		30 255,18 € (198 461,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Centre Bourg, Maison Faune/Flore	A1	12.06.2001	15 044,58€	(98 686,00 F)	15 210,60€	(99 775,00 F)	0,00€ (0,00 F)	30 255,18€ (198 461,00 F)
FEISSONS-SUR-ISÈRE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		32 276,51 € (211 720,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Quartier des Granges	A1	12.02.2001	13 446,00€	(88 200,00 F)	18 830,50€	(123 520,00 F)	0,00€ (0,00 F)	32 276,51€ (211 720,00 F)
GILLY-SUR-ISÈRE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		68 572,56 € (449 806,50 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Rue de la Mairie	A1	02.10.2001	32 588,65€	(213 767,50 F)	35 983,91€	(236 039,00 F)	0,00€ (0,00 F)	68 572,56€ (449 806,50 F)
GRESY-SUR-AIX	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		29 772,23 € (195 293,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Hameau Les Fillards	A1	12.02.2001	8 122,48€	(53 280,00 F)	21 649,74€	(142 013,00 F)	0,00€ (0,00 F)	29 772,23€ (195 293,00 F)
GRIGNON	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		163 449,62 € (1 072 159,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Rue Louis Berthet, tranche 1 + 2	A1	02.10.2001	69 783,54€	(457 750,00 F)	93 666,08€	(614 409,20 F)	0,00€ (0,00 F)	163 449,62€ (1 072 159,20 F)
LANDRY	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		39 091,11 € (256 420,89 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		2	
Chemin des Glières	A1	12.06.2001	9 244,50€	(60 639,95 F)	8 810,49€	(57 793,00 F)	0,00€ (0,00 F)	18 054,99€ (118 432,95 F)
Chemin du Bathieul	AS1	02.10.2001	10 417,44€	(68 333,94 F)	10 618,68€	(69 654,00 F)	0,00€ (0,00 F)	21 036,13€ (137 987,94 F)
LESCHERAINES	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		45 398,21 € (297 792,71 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		2	
Traversée du Chef-lieu – 1ère tranche	A1	12.06.2001	6 269,47€	(41 125,00 F)	5 349,59€	(35 091,00 F)	0,00€ (0,00 F)	11 619,05€ (76 216,00 F)
Village de St Martin, 3ème tranche	A1	02.06.2001	16 676,66€	(109 391,71 F)	17 102,49€	(112 185,00 F)	0,00€ (0,00 F)	33 779,15€ (221 576,71 F)
MODANE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		52 391,39 € (343 665,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		2	
Pont de Loutraz	AS1	02.10.2001	2 048,91€	(13 440,00 F)	12 634,21€	(82 875,00 F)	0,00€ (0,00 F)	14 683,13€ (96 315,00 F)
Rue des Terres Blanches	AS1	02.10.2001	22 044,13€	(144 600,0 F)	15 664,14€	(102 750,00 F)	0,00€ (0,00 F)	37 708,26€ (247 350,00 F)
MONTCEL (LE)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		16 934,17 € (111 080,90 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Dossier complémentaire, Laurent	AS1	12.06.2001	14 256,00€	(93 513,20 F)	2 678,18€	(17 567,70 F)	0,00€ (0,00 F)	16 934,17€ (111 080,90 F)
MONTMELIAN	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		31 679,67 € (207 805,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Rue Eugène Berthier	A1	12.02.2001	8 896,92€	(58 360,00 F)	22 782,74€	(149 445,00 F)	0,00€ (0,00 F)	31 679,67€ (207 805,00 F)
MOTTE-EN-BAUGES (LA)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		26 068,78 € (171 000,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Traversée du Rocher, RD 911, 1ère tranche	A1	12.06.2001	13 123,73€	(86 086,00 F)	12 945,06€	(84 914,00 F)	0,00€ (0,00 F)	26 068,78€ (171 000,00 F)
MOTTE-SERVOLEX (LA)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		191 660,55 € (1 257 210,80 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		3	
RD 14/VC8 - Le Tremblay - Giratoire	A1	12.02.2001	5 067,25€	(33 239,00 F)	18 951,55€	(124 314,00 F)	0,00€ (0,00 F)	24 018,80€ (157 553,00 F)
Route de l'Épine – RD 03	A1	12.06.2001	60 123,88€	(397 386,80 F)	64 894,35€	(425 679,00 F)	0,00€ (0,00 F)	125 018,23€ (820 065,80 F)
Avenue Charles Albert	AS1	02.10.2001	19 543,96€	(128 200,80 F)	23 079,56€	(151 392,00 F)	0,00€ (0,00 F)	42 623,53€ (279 592,00 F)
MYANS	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		42 015,71 € (275 605,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Village de Chacuzard	A1	12.02.2001	17 952,55€	(117 761,00 F)	24 063,16€	(157 884,00 F)	0,00€ (0,00 F)	42 015,71€ (275 605,00 F)
NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		29 887,22 € (196 047,28 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Chemin du Planay	AS1	02.10.2001	17 189,37€	(112 754,87 F)	12 697,85€	(83 292,41 F)	0,00€ (0,00 F)	29 887,22€ (196 047,28 F)
NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		47 361,93 € (310 673,90 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Lotissement Le Bourget, BT	AS1	14.11.2001	22 701,18€	(148 909,98 F)	24 660,75€	(161 763,92 F)	0,00€ (0,00 F)	47 361,93€ (310 673,90 F)
NOVALAISE	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		50 376,54 € (330 448,46 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		2	
Dossier complémentaire, Centre Bourg, Église, 3ème tranche	A1	12.02.2001	7 940,99€	(52 089,46 F)	0,00€	(0,00 F)	0,00€ (0,00 F)	7 940,99€ (52 089,46 F)
Route du Col de l'Épine, 5ème tranche	A1	12.06.2001	14 539,06€	(95 370,00 F)	27 896,49€	(182 989,00 F)	0,00€ (0,00 F)	42 435,56€ (278 359,00 F)
PALLUD	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		16 769,39 € (110 000,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Carrefour de L'Etraz	AS1	02.10.2001	8 853,48€	(58 075,00 F)	7 915,92€	(51 925,00 F)	0,00€ (0,00 F)	16 769,39€ (110 000,00 F)
PERRIERE (LA)	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		83 462,33 € (547 477,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Les Chavonnes, 2ème tranche	A1	12.02.2001	47 578,27€	(312 093,00 F)	35 884,06€	(235 384,00 F)	0,00€ (0,00 F)	83 462,33€ (547 447,00 F)
PONT-DE-BEAUVOISIN	<i>Montant total des dossiers acceptés pour la commune :</i>		68 988,52 € (452 535,00 F)		<i>Nombre de dossiers pour la commune :</i>		1	
Centre Ville, 3ème tranche, Place de la Bouverie	A1	12.02.2001	20 486,10€	(134 380,00 F)	48 502,42€	(318 155,00 F)	0,00€ (0,00 F)	68 988,52€ (452 535,00 F)

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
PUGNY-CHATENOD	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		4 814,34 € (31 580,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Soulière, VC 201	A1	12.06.2001	457,35€ (3 000,00 F)	4 356,99€ (28 580,00 F)	0,00€ (0,00 F)	4 814,34€ (31 580,00 F)
QUEIGE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		10 445,67 € (68 519,10 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Les Petis Barrioz II	A1	12.06.2001	6 777,88€ (44 460,00 F)	3 667,79€ (24 059,10 F)	0,00€ (0,00 F)	10 445,67€ (68 519,10 F)
ROCHETTE (LA)	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		60 156,84 € (394 603,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Avenue François Milan	AS1	02.10.2001	39 609,30€ (259 820,00 F)	20 547,54€ (134 783,00 F)	0,00€ (0,00 F)	60 156,84€ (394 603,00 F)
ROGNAIX	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		114 427,47 € (750 595,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Enrée Chef-Lieu, RD 66A	A1	12.06.2001	8 384,70€ (55 000,00 F)	2 899,58€ (19 020,00 F)	0,00€ (0,00 F)	11 284,28€ (74 020,00 F)
Hameau de la Rochette	A1	12.02.2001	33 307,06€ (218 480,00 F)	25 202,11€ (165 315,00 F)	0,00€ (0,00 F)	58 509,17€ (383 795,00 F)
Haut du Chef-Lieu	AS1	02.10.2001	26 560,43€ (174 225,00 F)	18 073,59€ (118 555,00 F)	0,00€ (0,00 F)	44 634,02€ (292 780,00 F)
ROTHERENS	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		35 614,38 € (233 615,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Côté Rolland, Champ Fleuret	A1	12.02.2001	20 321,45€ (133 300,00 F)	15 292,92€ (100 315,00 F)	0,00€ (0,00 F)	35 614,38€ (233 615,00 F)
SAINT-ALBAN-LEYSSE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		55 407,29 € (363 448,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Route du Plainpalais, RD 912A	A1	12.06.2001	17 207,68€ (112 875,00 F)	10 046,24€ (65 899,00 F)	0,00€ (0,00 F)	27 253,92€ (178 774,00 F)
Route de Plainpalais - RD 912A - complément	A1	12.06.2001	17 499,62€ (114 790,00 F)	10 653,75€ (69 884,00 F)	0,00€ (0,00 F)	28 153,37€ (184 674,00 F)
SAINT-BALDOPH	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		9 972,70 € (65 416,60 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Le Mollard, dossier complémentaire	A1	12.02.2001	9 362,44€ (61 413,60 F)	610,25€ (4 003,00 F)	0,00€ (0,00 F)	9 972,70€ (65 416,60 F)
SAINT-BON-TARENTEISE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		88 372,56 € (579 686,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Village de Saint-Bon - Chef-Lieu - Tranche 1	A1	12.02.2001	54 992,32€ (360 726,00 F)	33 380,24€ (218 960,00 F)	0,00€ (0,00 F)	88 372,56€ (579 686,00 F)
SAINTE-REINE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		23 957,23 € (157 149,10 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau d'Eprenay, 1ère tranche	A1	12.02.2001	10 823,88€ (71 000,00 F)	13 133,35€ (86 149,10 F)	0,00€ (0,00 F)	23 957,23€ (157 149,10 F)
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		10 277,88 € (67 418,45 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier complet - Place du Pont - Place de la Bouverie - Rue du Faubourg	A1	12.02.2001	10 277,88€ (67 418,45 F)	0,00€ (0,00 F)	0,00€ (0,00 F)	10 277,88€ (67 418,45 F)
SAINT-GIROD	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		17 803,00 € (116 780,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Lieu-dit Les Lansards	A1	12.02.2001	2 265,39€ (14 860,00 F)	3 506,33€ (23 000,00 F)	0,00€ (0,00 F)	5 771,72€ (37 860,00 F)
Chef-lieu Sud	A1	12.06.2001	5 470,79€ (35 886,00 F)	6 560,49€ (43 034,00 F)	0,00€ (0,00 F)	12 031,28€ (78 920,00 F)
SAINT-MARCEL	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		69 778,12 € (457 714,49 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Saulcette, 1ère tranche	A1	12.02.2001	24 395,81€ (160 026,00 F)	45 382,32€ (297 688,49 F)	0,00€ (0,00 F)	69 778,12€ (457 714,49 F)
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		48 332,74 € (317 042,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Les Garniers	A1	14.11.2001	19 033,26€ (124 850,00 F)	17 822,97€ (116 911,00 F)	0,00€ (0,00 F)	36 856,23€ (241 761,00 F)
Les Allues Dessus	AS1	02.10.2001	6 097,96€ (40 000,00 F)	5 378,55€ (35 281,00 F)	0,00€ (0,00 F)	11 476,51€ (75 281,00 F)
SAINT-PIERRE-DE-SOUCY	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		52 523,29 € (344 530,20 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Chef-lieu, BT	A1	12.02.2001	14 299,72€ (93 800,00 F)	16 619,72€ (109 018,20 F)	0,00€ (0,00 F)	30 919,44€ (202 818,20 F)
Chef-lieu, déplacement HTA parking mairie	A1	12.06.2001	3 116,06€ (20 440,00 F)	18 487,80€ (121 272,00 F)	0,00€ (0,00 F)	21 603,86€ (141 712,00 F)
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		4 553,62 € (29 869,80 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier complémentaire Chevignay	AS1	02.10.2001	4 224,36€ (27 710,00 F)	329,26 € (2 159,80 F)	0,00€ (0,00 F)	4 553,62€ (29 869,80 F)
SONNAZ	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		13 278,77 € (87 103,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin de la Combette	A1	14.11.2001	6 013,96€ (39 449,00 F)	7 264,81 € (47 654,00 F)	0,00€ (0,00 F)	13 278,77€ (87 103,00 F)
TOURNON	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		63 281,56 € (415 099,85 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Dossier complémentaire, Bornery	A1	12.02.2001	5 338,57€ (35 018,75 F)	0,00 € (0,00 F)	0,00€ (0,00 F)	5 338,57€ (35 018,75 F)
Hameau de Villard Rosset	A1	12.06.2001	9 254,42€ (60 449,00 F)	9 774,12 € (64 114,00 F)	0,00€ (0,00 F)	19 028,53€ (124 819,00 F)
Quartier Les Liettes	A1	12.06.2001	17 041,51€ (111 785,00 F)	21 872,94 € (143 477,10 F)	0,00€ (0,00 F)	38 914,46€ (255 262,10 F)
UGINE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		7 000,46 € (45 920,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Rue des Acacias, Le Chef-lieu	A1	12.02.2001	2 401,07€ (15 750,00 F)	4 599,39 € (30 170,00 F)	0,00€ (0,00 F)	7 000,46€ (45 920,00 F)
VERTHEMEX	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		13 365,36 € (87 671,00 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-lieu, 3ème tranche	A1	12.02.2001	6 258,03€ (41 050,00 F)	7 107,33 € (46 621,00 F)	0,00€ (0,00 F)	13 365,36€ (87 671,00 F)
YENNE	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		34 130,26 € (223 879,80 F)		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Rue Antoine Laurent	A1	12.02.2001	18 372,24€ (120 514,00 F)	15 758,01 € (103 365,80 F)	0,00€ (0,00 F)	34 130,26€ (223 879,80 F)

Classification
SDES
trié par Code



2002
2003
2004
A
A0
A1
A2
Ap
AS
AS0
AS020
AS1
AS2
Bd2

Nouveau Dossier 2002, avant passage en Commission
Nouveau Dossier 2003, avant passage en Commission
Nouveau Dossier 2004, avant passage en Commission
Dossier Accepté par le SDES en 1997-1998-1999
Dossier Accepté 2000, 40 % EDF, 20 % SDES, 40 % Commune
Dossier Accepté 2001, 40 % EDF, 20 % SDES, 40 % Commune
Dossier Accepté 2002, 40 % EDF, 20 % SDES, 40 % Commune
Dossier Accepté par le SDES en 1997-1998-1999 avec Prorogation
Dossier Accepté par le SDES à 60 %, en 1997-1998-1999
Dossier Accepté 2000, 60 % SDES, 40 % Commune, 0 % EDF
Dossier Accepté 2000, 20 % SDES, 0 % EDF, 80 % Commune
Dossier Accepté 2001, 60 % SDES, 40 % Commune, 0 % EDF
Dossier Accepté 2002, 60 % SDES, 40 % Commune, 0 % EDF
Dossier de l'Année 2002 Prioritaire avec Dérogation

C2
DC
DEP
EXT
INC
Nd
P2
R3
Rd3
REF
X
X0
X1
X2

Dossier Non Prioritaire Reporté à la Prochaine Commission 2002
Dossier Complémentaire à un dossier accepté par le SDES
Dossier dépassant le Montant Plafond de 75 000 € H.T.
Dossier extension du réseau concédé à EDF
Dossier incomplet en attente
Dossier à Reconstituer par la Commune pour une Prochaine Commission
Dossier Habillage Poste, accepté 2002, 60% SDES
Dossier Reporté à l'année 2003
Dossier Reporté à l'Année 2003 avec Dérogation
Dossier REFUSÉ
Dossier ANNULÉ en 97-98-99
Dossier ANNULÉ en Commission 2000
Dossier ANNULÉ en Commission 2001
Dossier ANNULÉ en Commission 2002

RÉCAPITULATIF
des dossiers INSCRITS
dans le Programme Travaux 2001

Nombre de dossiers : 91
Lg tranchée estimée (ml) : 34 186
Lg câble estimée (ml) : 40 919
Lg estimée du câble déposé : 24 707

	Est. G.C.	Est. câblage	Est. M.O.	Total Est.
Total H.T.	1 573 082,76 € 10 318 746,45 F	1 611 899,48 € 10 573 367,50 F	0,00 € 0,00 F	3 184 982,24 € 20 892 113,95 F
Moyenne H.T.	17 286,62 € 113,392,82 F	17 713,18 € 116 190,85 F	0,00 € 0,00 F	34 999,80 € 229 583,67 F





COMPTES ADMINISTRATIFS

EXERCICE 2001

COMPTES ADMINISTRATIFS

I — INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Informations statistiques et fiscales; ratios	—
Exécution du budget	1
II — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Équilibre financier du compte administratif — fonctionnement	3
— investissement	4
Balance générale du compte administratif — Dépenses	5
— Recettes	6
III — VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
A — Fonctionnement — Vue d'ensemble	7
— Dépenses	8
— Détail des subventions & particip. versées	9
— Recettes	11
— Détail pour certains services	S.O.
B — Investissement — Vue d'ensemble	12
— Vue d'ensemble — Chapitres votés	14
— Équipement — opérations individualisées	16
— Détail par article des réalisations	17
— Opérations financières	S.O.
— Opérations d'ordre	S.O.
— Opérations pour compte de tiers	S.O.
IV — ANNEXES	
Opérations d'ordre de section à section	S.O.
État de la dette — Récapitulation	“
— Détail	“
— Emprunts reçus pendant l'exercice	
— Emprunts renégociés	“
— Emprunts de refinancement	“
— Emprunts obligatoires	“
— Instruments de couverture	“
— Notionnel de références	“
Tableau d'amortissement de la dette	“
État des immobilisations — Constructions	“
— Autres	18
État des acquisitions et cessions immobilières	S.O.
État des provisions constituées	“
État de répartition des charges	“
Engagements donnés — Emprunts garantis	“
— CBM et CBI	“
— Détail	“
État des dépenses à étaler	“
Engagements reçus — Détail	“
État du personnel	19
Présentation consolidée — Budgets annexes	S.O.
État de ventilation des services assujettis à la TVA	“
Méthodes utilisées	“
Liste des organismes de regroupements	“
Concours aux associations	“
Bilan des organismes visés à l'article L.2313-1 5° du CGCT	“
Décisions en matière de taux de contributions directes	“
Arrêté — Signature	24



BUDGET DE TYPE M14
Code INSEE 73029
SYND ELEC
de la SAVOIE

Poste comptable :
PAIERIE
DÉPARTEMENTALE
SAVOIE

Etablissements
publics de
coopération
intercommunale à
vocation unique
ayant opté pour la
méthode de
contrepassation
budgétaire des
ICNE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

I

2 – EXÉCUTION DU BUDGET – DÉPENSES

2-1

	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION		
	<i>Mandat émis</i>	<i>Titre émis (dont 1068)</i>	<i>Résultat/Solde (A) *</i>
TOTAL DU BUBGET	6 421 898,25	19 496 556,34	13 074 658,09
Fonctionnement (sf 002)	6 225 730,33	7 674 151,00	1 448 420,67
Investissement (sf 001)	196 167,92	229 189,04	33 021,12
002 Résultat reporté N-1		11 579 733,65	11 579 733,65
001 Solde d'investissement N-1		13 482,65	13 482,65

TOTAL PAR SECTION	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
Fonctionnement	6 225 730,33	19 253 884,65	13 028 154,32
Investissement	196 167,92	242 671,69	46 503,77

RESTES À RÉALISER – DÉPENSES

<i>Chapitre / Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Mandats émis</i>	<i>Dépenses engagées non mandatées</i>
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	TOTAL			
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL			

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

I

2 – EXÉCUTION DU BUDGET – RECETTES

2-2

RESTE À RÉALISER			RÉSULTAT CUMULE = (A) + (B)	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde (B) *</i>	<i>EXCÉDENT</i>	<i>DÉFICIT</i>
			13 074 658,09	
			1 448 420,67	
			33 021,12	
			11 579 733,65	
			13 482,65	

			13 028 154,32	
			46 503,77	

RESTES À RÉALISER – RECETTES

<i>Chapitre / Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Titres émis</i>	<i>Titres restant à émettre</i>
	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	TOTAL			
	SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL			

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE				II
1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF				1-A
A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉALISATIONS				
MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS		
OPÉRATIONS RÉELLES Gestion des Services				
011 Charges à caractère général	494 330,54	70 Produits des services du domaine		
012 Charges de personnel et assimilés	579 254,39	73 Impôts et taxes		
65 Autres charges de gestion courante	5 054 288,45	74 Dotations et subventions		
		75 Autres produits de gestion courante		7 670 351,00
014 Atténuation de produits		013 Atténuation de charges		
Total dépenses de gestion des services	6 127 873,38	Total recettes de gestion des services		7 670 351,00
Résultat courant non financier				1 542 477,62
66 Charges financières		76 Produits financiers		
Résultat financier				
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels		3 800,00
		7911 Indemnité de sinistre		
Résultat exceptionnel				3 800,00
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE (I)	6 127 873,38	TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE (II)		7 674 151,00
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES : EXÉDENT (II - I)				1 546 277,62
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION				
Transferts entre sections dont :		Transferts entre sections dont :		
6741 Subventions ou dotations en nature		72 Travaux en régie		
675 Valeur des immobilisations cédées		776 Moins values sur cessions		
676 Plus values sur cessions		777 Subvention d'investissement transférées		
68 Dotation aux amortissements et provisions	97 856,95	78 Reprises sur provisions		
		79 (sauf 7911) Transfert de charges		
Autres		Autres		
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE (III)	97 856,95	TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)		
AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ :				-97 856,95
TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE (A1 = I + III)	6 225 730,33	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE (A2 = II + IV)		7 674 151,00
	Mandats et titre émis (col 1)	Résultat reporté N-1 (col. 2)	CUMUL SECTION = (col. 1 + 2)	Restes à réaliser N
Dépenses	6 225 730,33		6 225 730,33	
Recettes	7 674 151,00	11 579 733,65	19 253 884,65	

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE				II
1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF				1-B
B – SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉALISATIONS				
MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS		
OPÉRATIONS RÉELLES				
Dépenses Financières 10 Reversement de dotations 13 Remboursement de subventions 16 Remboursement d'emprunts 26 Acquisition de participations 27 Prêts et immobilisations financières Dépenses d'équipement Total c : 20, 21 et 23 (en opérations et hors opérations) 45 Opérations pour compte de tiers Autres		Ressources propres externes 10 Dotations et fonds propres (sf. 1068) 138 Subventions d'invest. non affectées 27 Remboursement de prêts Ressources externes (autres que ressources propres) – définitives 13 Subventions – non définitives 16 Emprunts et dettes 45 Opérations pour compte de tiers Autres	131 332,09	
	196 167,92			97 856,95
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	196 167,92	TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE	229 189,04	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT			- 33 021,12	
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION				
Opérations Patrimoniales		Opérations Patrimoniales		
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION				
Transferts entre sections dont : 139 Reprise sur subventions 14,15, 29, 39, 49, 59 Reprise sur provision 19 Moins-values de cession 20, 21, 23 Travaux en régie 481 Charges à répartir Autres		Transferts entre sections dont : 14,15, 29, 39, 49, 59 Provisions 19 Plus-values de cession 20, 21, 23, 26, 27 Sorties d'actif 28 amortissement des immobilisations 45 Opérations pour le compte de tiers 481 Charges à répartir Autres		
TOTAL DÉPENSES D'ORDRES DE SECTION À SECTION		TOTAL RECETTES D'ORDRES DE SECTION À SECTION		
AUTOFINANCEMENT PROPRE À L'EXERCICE :				
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	196 167,92	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	229 189,04	
	Mandats et titre émis	Solde d'exécution N-1	CUMUL SECTION	Restes à réaliser N
DÉPENSES	196 167,92		196 167,92	
RECETTES	229 189,04	13 482,65	242 671,69	
AFFECTATION N-1				

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE					II
2 – BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES					2-1
1 – MANDATS ÉMIS					
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Chap	Dépenses de fonctionnement – Total	6 127 873,38	97 856,95	6 225 730,33	
011	Charges à caractère général	494 330,54		494 330,54	
012	Charges de personnel et assimilés	579 254,39		579 254,39	
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courante	5 054 288,45		5 054 288,45	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements et provisions		97 856,95	97 856,95	
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			De section à section	À l'intérieur de la section	
	Dépenses d'investissement– Total	196 167,92			196 167,92
	Dépenses réelles ou d'ordre	196 167,92			196 167,92
10	Dotations, fonds divers				
13	Subvention d'investissement				
16	Remboursement d'emprunts (sauf 16882)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	196 167,92			196 167,92
23	Immobilisations en cours				
27	Autres immobilisations fin (sauf 2768)				
	opération d'équipement total				
26	Acquisitions de participations				
45	Opérations pour compte de tiers				
	Dépenses d'ordre				
18	Affectations				
22	Immobilisations reçues en affectation				
24	Immobilisations affectées, concédées;...				
14	Provisions règlementées				
15	Provisions pour risques et charges				
19	Moins value de cession				
–9	Reprises/provision pour dépréciation				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
		Dépenses totales	Déficits ou soldes N-1		TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT		6 225 730,33			6 225 730,33
INVESTISSEMENT		196 167,92			196 167,92

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE					II
2 – BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES					2-2
2 – TITRES ÉMIS					
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
Chap	Recettes de fonctionnement – Total	7 674 151,00		7 674 151,00	
70	Produit des services du domaine	7 670 351,00		7 670 351,00	
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante				
013	Atténuations de charges	3 800,00		3 800,00	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
79	Transferts de charges				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur provisions				
Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			De section à section	À l'intérieur de la section	
	Recettes d'investissement– Total	229 189,04			229 189,04
	Recettes réelles ou d'ordre	131 332,09			131 332,09
10	Dotations, fonds divers	131 332,09			131 332,09
13	Subvention d'investissement				
16	Remboursement d'emprunts				
27	Immobilisations en cours				
45	Opérations pour compte de tiers				
	Recettes d'ordre	97 856,95			97 856,95
18	Affectations				
22	Immobilisations reçues en affectation				
24	Immobilisations affectées, concédées;...				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours				
26	Participations				
14	Provisions règlementées				
15	Provisions pour risques et charges				
19	plus values de cession				
28	Amortissement des immobilisations	97 856,95			97 856,95
.9	Reprises/provision pour dépréciation				
481	Amortissements des charges à répartir				
	Recettes	Excédent ou solde N-1	Affectation	TOTAL SECTION	
FONCTIONNEMENT	7 674 151,00	11 579 733,65		19 253 884,65	
INVESTISSEMENT	229 189,04	13 482,65		242 671,69	

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A

Pour mémoire...

L'Assemblée délibérante a voté le budget de l'exercice :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- COMPTE 65 :
- ARTICLE 657142
- ARTICLE 6574

Chap	Libellé	CRÉDITS OUVERTS (prévisions)	CRÉDITS EMPLOYÉS (ou à employer)		CRÉDITS À ANNULER
			Réalisations	Restes à réaliser	
	TOTAL DÉPENSES	14 488 000,00	6 225 730,33		8 262 269,67
011	Charges à caractère général	657 500,00	494 330,54		163 169,46
012	Charges de personnel	600 500,00	579 254,39		21 245,61
65	Autres charges de gestion courante	13 128 000,00	5 054 288,45		8 073 711,55
014	Atténuation de produits				
66	Charges financières	2 000,00			2 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00			2 000,00
022	Dépenses imprévues				
68	Dotations aux amortissements et provisions	98 000,00	97 856,95		143,05
023	Virement à la section d'investissement				

		6 823 000,00	7 674 151,00		
70	Produits de services				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, participations				
75	Autres produits de gestion courante	6 820 000,00	7 670 351,00		
0113	Atténuation de charges				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	3 000,00	3 800,00		
79	Transferts de charges				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur provisions				

	<i>Mandats et titres émis</i>	<i>Résultat reporté</i>	<i>CUMUL SECTION</i>	<i>Restes à réaliser N</i>
DÉPENSES	6 225 730,33		6 225 730,33	
RECETTES	7 674 151,00	11 579 733,65	19 253 884,65	

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 1 DÉPENSES

A-1

OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE – GESTION DES SERVICES

Art.	LIBELLÉ	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits à annuler
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	657 500,00	494 330,54		163 169,46
	OPÉRATIONS RÉELLES	657 500,00	494 330,54		163 169,46
60612	Énergie – Électricité	20 000,00	15 993,66		4 006,34
60622	Carburants	10 000,00	4 938,97		5 061,03
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	5 069,39		-3 069,39
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	850,08		9 149,92
60636	Vêtements de travail	2 000,00			2 000,00
6064	Fournitures administratives	40 000,00	58 835,73		-18 835,73
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00			5 000,00
611	Contrats de prestations de services avec entr.	16 000,00	15 000,00		1 000,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	7 461,84		538,16
614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	30 939,01		-10 939,01
61522	Entretien de bâtiments	10 000,00			10 000,00
61551	Entretien matériel roul.	10 000,00	939,66		9 060,34
61558	Entretien autres biens immobiliers	15 000,00	12 223,82		2 776,18
6156	Maintenance	25 000,00	14 995,37		10 004,63
616	Prime d'assurance	25 000,00	23 714,48		1 285,52
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	7 275,38		2 724,62
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	5 000,00		10 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	3 120,12		1 879,88
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 000,00	2 542,66		457,34
6226	Honoraires	2 000,00			2 000,00
6228	Rémunération intermédiaires divers	128 000,00			128 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	12 351,00		-7 351,00
6233	Foires et expositions	5 000,00			5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	67 135,95		-37 135,95
6238	Divers	5 000,00			5 000,00
6256	Missions	10 000,00	3 523,44		6 476,56
6257	Réceptions	6 000,00	7 838,95		-1 838,95
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	18 948,39		21 051,61
6262	Frais de télécommunication	35 000,00	31 998,99		3 001,01
6281	Concours divers	100 000,00	91 293,00		8 707,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	24 207,04		792,96
6288	Autres services extér;	6 500,00	13 308,61		-6 808,61
63512	Taxes foncières	5 000,00	14 825,00		-9 825,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00			2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATIONS D'ORDRE				
012	CHARGES DE PERSONNEL	600 500,00	579 254,39		21 245,61
6336	Cotisations au CNFPT et autres centres	7 000,00	6 779,51		220,49
64111	Personnel titulaire remun. principale	135 000,00	134 336,82		663,18
64131	Personnel non titulaire remun. principale	275 000,00	277 699,94		-2 699,94
6451	Cotisations à l'URSSAF	105 000,00	101 012,00		3 988,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	50 000,00	38 483,12		11 516,88
6454	Cotisations aux ASSEDIC	17 000,00	16 182,00		818,00

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 1 DÉPENSES					A-1
OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE – GESTION DES SERVICES					
Art.	LIBELLÉ	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits à annuler
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	5 000,00	1 534,00		3 466,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	2 500,00	2 187,00		313,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 040,00		960,00
6488	Autres charges	2 000,00			2 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	13 128 000,00	5 054 288,45		8 073 711,55
	OPÉRATIONS RÉELLES	13 128 000,00	5 054 288,45		8 073 711,55
6531	Indemnités	100 000,00	98 286,85		1 713,15
6532	Frais de mission	15 000,00	13 666,55		1 333,45
6533	Cotisations retraite	6 000,00	4 846,16		1 153,84
657142	Sub. Équip. – Communes au titre du R2	13 000 000,00	4 932 488,89		8 067 511,11
6574	Subv. Fonct. – Personnes de droit privé et asso.	5 000,00	5 000,00		
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATIONS d'ORDRE				
014	ATTÉNUATION DE PRODUITS				
	OPÉRATIONS RÉELLES				
	OPÉRATIONS d'ORDRE				
	TOTAL GESTION DES SERVICES	14 386 000,00	6 127 873,38		8 258 126,62
66	CHARGES FINANCIÈRES	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATIONS RÉELLES	2 000,00			2 000,00
668	Autres charges financières	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATIONS d'ORDRE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATION RÉELLES	2 000,00			2 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 000,00			2 000,00
	OPÉRATION D'ORDRE				
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET PROVISIONS	98 000,00	97 856,95		143,05
6811	Dot. Amort. des Immob. incorporelles et corp.	98 000,00	97 856,95		143,05
022	DÉPENSES IMPRÉVUES				
023	Versement à la section d'investissement				
	TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES	14 390 000,00	6 127 873,38		8 262 126,62
	TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	98 000,00	97 856,95		143,05
002	DÉFICITS ANTÉRIEURS REPORTÉS				
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 488 000,00	6 225 730,33		8 262 269,67

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 2 RECETTES

A-2

OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE – GESTION DES SERVICES

Art.	Libellé	CRÉDITS OUVERTS (prévisions)	Titres émis	Restes à réaliser
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV.			
72	TRAVAUX EN RÉGIE			
73	IMPÔTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 820 000,00	7 670 351,00	
7571	REDEV. VERSÉE PAR EDF R1	1 820 000,00	1 923 040,00	
7572	REDEV. VERSÉE PAR EDF R2	5 000 000,00	5 747 311,00	
013	ATTÉNUATION DE CHARGES			
	OPÉRATIONS RÉELLES			
	OPÉRATIONS D'ORDRE			
	TOTAL GESTION DES SERVICES	6 820 000,00	7 670 351,00	
76	PRODUITS FINANCIERS			
	OPÉRATIONS RÉELLES			
	OPÉRATIONS D'ORDRE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00	3 800,00	
	OPÉRATIONS RÉELLES	3 000,00	3 800,00	
775	PRODUITS DE CESSIION D'IMMOBILISATION	3 000,00	3 800,00	
	OPÉRATION D'ORDRE			
78	REPRISES SUR AMORTIS. ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	OPÉRATIONS RÉELLES			
	OPÉRATIONS D'ORDRE			
	TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES	6 823 000,00	7 674 151,00	
	TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE			
002	EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS	11 579 733,65	11 579 733,65	
	TOTAL RECETTES DE FONCTION. DE L'EXERCICE	18 402 733,65	19 253 884,65	

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
B – SECTION D'INVESTISSEMENT – 1 VUE D'ENSEMBLE					B-1
1) RÉCAPITULATION – TOTAL DÉPENSES DE LA SECTION					
Nature	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler	
TOTAL	244 482,65	196 167,92		48 314,73	
Dépenses d'équipement	244 482,65	196 167,92		48 314,73	
Individualisées en opérations Non individualisées en opérations	244 482,65	196 167,92		48 314,73	
45 Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières					
Opérations réelles 020 Dépenses imprévues Opérations d'ordre de section à section					
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
001 Solde d'exécution reporté					
2) ÉQUIPEMENT – DÉPENSES NON INDIVIDUALISÉES					
Chap	Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	TOTAL	244 482,65	196 167,92		48 314,73
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	244 482,65	196 167,92		48 314,73
2183 2184	Matériel de bureau et matériel informatique Mobilier	224 482,65 20 000,00	196 167,92		28 314,73 20 000,00
23	TRAVAUX EN COURS				
3) ÉQUIPEMENT – OPÉRATIONS VOTÉES					
N°	Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	TOTAL				

1) RÉCAPITULATION – TOTAL RECETTES DE LA SECTION

NATURE	Crédits ouverts prévisions	Titre émis	Restes à réaliser
TOTAL	244 339,60	242 671,69	
Recettes d'équipement			
13 Subventions d'équipements			
16 Emprunts et dettes assimilées			
45 Total op. pour compte de tiers			
Recettes financières	230 856,95	229 189,04	
opérations réelles (sauf 1068)	230 856,95	229 189,04	
1068 Affectation			
opérations d'ordre de section à section			
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			
001 Solde d'exécution reporté	13 482,65	13 482,65	

2) ÉQUIPEMENT – RECETTES NON AFFECTÉES À UNE OPÉRATION

Chap	Intitulés	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser
	TOTAL (sauf 138)			
13	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			

3) ÉQUIPEMENT – RECETTES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS VOTÉES

N°	Intitulés	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser	Besoins(–) ou excédent de financement
	TOTAL				

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
B – SECTION D'INVESTISSEMENT – 1 VUE D'ENSEMBLE					B-1
CHAPITRES VOTÉS					
Chap.	libellé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats et titres émis	Restes à réaliser	Crédits à annuler
	DÉPENSES	244 482,65	196 167,92		48 314,73
10	Reprise sur apports, dotation et réserves				
13	Reprise sur subventions d'investissement				
14	Provisions réglementées				
15	Reprise sur provision pour risques et charges				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Affectations				
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	244 482,65	196 167,92		48 314,73
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Opération d'équipement total				
24	Immo. affectées, conc. affermées ou mises à d.				
26	Participation et créa. rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
. 9	Reprises/provisions pour dépréciation				
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
020	DÉPENSES IMPRÉVUES				
45	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	RECETTES	230 856,95	229 189,04		
10	Dotations, fonds divers et réservés (sauf 1068)	133 000,00	131 332,09		
1068	Affectation N-1				
13	Subventions d'investis.				
14	Provisions réglementées				
15	Provision pour risque et charges				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Affectations				
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations mises en concession ou à disp.				
23	Immobilisations en cours				
24	Immo. affectées, conc. affermées ou mise à d.				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations fin.				
28	Amortissements des immobilisations	97 856,95	97 856,95		
. 9	Provisions pour dépréciation				
481	Amortis. des charges à répartir				
021	Virement de la section de fonctionnement				
45	OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL RÉALISATIONS	N-1 reporté	N (total cumulé)	Restes à réaliser	
Dépenses	196 167,92		196 167,92		
Recettes	229 189,04	13 482,65	242 671,69		
Solde	33 021,12		46 503,77		

B – SECTION D'INVESTISSEMENT – 2 ÉQUIPEMENT

B-2
B-3

DÉTAIL PAR ARTICLES DES RÉALISATIONS – DÉPENSES (opérations réelles)

(Page à ne remplir que s'il y a des réalisations au titre des opérations votées)

Art.	Libellé	Non individualisées	individualisées en opération	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	196 167,92		196 167,92
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	196 167,92		196 167,92
23	Immobilisation en cours			

DÉTAIL PAR ARTICLES – RECETTES

Art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser
	Recettes (Ressources propres) (III) = G+H+J+K	230 856,95	229 189,04	
	Ressources propres externes (G)	133 000,00	131 332,09	
10222	F.C.T.V.A.	133 000,00	131 332,09	
	Autres recettes financières (H)	97 856,95	97 856,95	
28182	Autres Immo. corp. matériel de transport	15 135,54	15 135,54	
28183	Autres Immo. corp. matériel de bureau et info.	62 091,87	62 091,87	
28184	Autres Immo. corp. mobilier	20 629,54	20 629,54	
	Transferts entre sections (J)			
	Virement de la section de fonctionnement (K)			

	Opérations de l'exercice	Résultat reporté N-1	CUMUL
RECETTES	229 189,04	13 482,65	242 671,69

	Déficit	Excédent	Résultat hors charges transf.
SOLDE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		229 189,04	229 189,04
SOLDE CUMULÉ		242 671,69	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2002 en Franc

(Budget égal à 9)

N° inventaire	N° fiche	Désignation	Date d'acquisition	Durée d'amortissement	Valeur brute	Cumul des amort. antérieurs	VNC au 01/01	Amortissement de l'exercice
SDES000016	28071	PEUGEOT 206 N° 2616 TA 73	08/06/1999	5	75 677,72	30 271,08	45 406,64	15 135,54
Total1 = compte = 2182, MATÉRIEL DE TRANSPORT					75 677,72	30 271,08	45 406,64	15 135,54
SDES000010	28078	MICRO ORDINATEUR HP BRIO 8532-6 COMPLET	01/03/1999	4	28 003,03	14 001,52	14 001,51	7 000,76
SDES000011	28079	IMPRIMANTE LASER HP AVEC EXT. DE GARANTIE	01/03/1999	4	6 620,94	3 310,48	3 310,46	1 655,24
SDES000012	28080	MICRO ORDINATEUR HP BRIO 8532-6 COMPLET	26/04/1999	4	30 650,42	15 325,22	15 325,20	7 662,61
SDES000013	28081	IMPRIMANTE HP LASERJET 895CXI	26/04/1999	4	2 517,52	1 258,76	1 258,76	629,38
SDES000017	28082	LOGICIEL DE PAYE MAIRISTEM	17/12/1999	4	18 288,99	9 144,50	9 144,49	4 572,25
SDES000020	28083	RETROPROJECTEUR INTIMUS 4000	07/04/2000	4	5 656,14	1 414,04	4 242,10	1 414,04
SDES000021	28084	DISQUE DUR 64 MO – MAJ WINDOWS 98	07/04/2000	4	6 608,88	1 652,22	4 956,66	1 652,22
SDES000022	28085	RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE	07/04/2000	4	4 564,71	1 141,18	3 423,53	1 141,18
SDES000023	28086	ÉCRAN 17 POUCES + FILTRE	19/05/2000	4	2 672,60	668,15	2 004,45	668,15
SDES000026	28087	ORDINATEUR PORTABLE PROSIGNA 150	25/07/2000	4	26 658,84	6 664,71	19 994,13	6 664,71
SDES000027	32420	VIDÉOPROJECTEUR	15/05/2001	4	48 198,80	0,00	48 198,80	12 049,70
SDES000028	32421	PHOTOCOPIEUR	15/06/2001	4	113 620,00	0,00	113 620,00	28 405,00
SDES000029	32422	ORDINATEUR ACER + IMPRIMANTE HP	02/07/2001	4	34 349,12	0,00	34 349,12	8 587,28
Total1 = compte = 2183, MATÉRIEL BUREAU INFORMATIQUE					328 409,99	54 580,78	273 829,21	82 102,52
SDES000003	28088	BUREAU, ARMOIRE, MEUBLE, 3 CHAISES	19/03/1997	10	28 917,47	11 567,00	17 350,47	2 891,75
SDES000007	28089	ARMOIRE BASSE AIRFEU	19/03/1997	10	3 081,33	1 232,52	1 848,81	308,13
SDES000015	28090	MOBILIER ACCUEIL	29/04/1999	10	32 053,07	6 410,62	25 642,45	3 205,31
SDES000015	28091	MOBILIER SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	29/04/1999	10	26 718,93	5 343,78	21 375,15	2 671,89
SDES000015	28092	MOBILIER BUREAU DU PRÉSIDENT	29/04/1999	10	25 205,40	5 041,08	20 164,32	2 520,54
SDES000015	28093	MOBILIER SALLE DE RÉUNION	29/04/1999	10	45 662,03	9 132,40	36 529,63	4 566,20
SDES000015	28094	MOBILIER SALLE D'ARCHIVES	29/04/1999	10	5 952,21	1 190,44	4 761,77	595,22
SDES000015	28095	MOBILIER CUISINE	29/04/1999	10	6 587,78	1 317,56	5 270,22	658,78
SDES000015	28096	MOBILIER DIVERS	29/04/1999	10	30 079,14	6 015,82	24 063,32	3 007,91
SDES000019	28097	DISTRIBUTEUR DE BOISSONS CHAUDES	07/04/2000	10	2 038,14	203,81	1 834,33	203,81
Total1 = compte = 2184, MOBILIER					206 295,50	47 455,03	158 840,47	20 629,54
Total général					610 383,21	132 306,89	478 076,32	117 867,60

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont : temps Non complet
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Secrétaire de commune	A	1	1	0
Collaborateur de cabinet	A			
Attaché	A			
Rédacteur en chef	B			
Rédacteur principal	B			
Rédacteur	B			
Adjoint administratif de 1ère classe	C			
Adjoint administratif de 2ème classe	C			
Adjoint administratif	C			
agent administratif qualifié	C			
Agent administratif	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 1		1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur subdivisionnaire	A			
Technicien en chef	B			
Technicien principal	B			
Technicien	B			
Agent de maîtrise principal	C			
Agent de maîtrise qualifié	C			
Agent de maîtrise	C			
Agent technique en chef	C			
Agent technique principal et qualifié	C			
Agent technique	C			
Chef de garage principal	C			
Chef de garage	C			
Conducteur Spécialisé de 1er et 2ème Niveau	C			
Conducteur	C			
Agent de salubrité en chef	C			
Agent de salubrité principal et qualifié	C			
Agent de salubrité	C			
Agent d'entretien qualifié	C			
Agent d'entretien	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 2		0	0	0
SECTEUR SOCIAL				
Conseiller socio-éducatif	A			
Assistant socio-éducatif principal	B			
dont :				
– assistant de service social	B			
– conseiller en ESF	B			
– éducateur spécialisé	B			
Assistant socio-éducatif dont :	B			
– assistant de service social	B			
– conseiller en ESF	B			
– éducateur spécialisé	B			
Éducateur de jeunes enfants chef	B			
Éducateur de jeunes enfants principal	B			
Éducateur de jeunes enfants	B			
Moniteur éducateur	C			
Agent social qualifié 1ère classe	C			
Agent social qualifié 2ème classe	C			
Agent social	C			
Agt spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe	C			
Agt spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 3		0	0	0

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont : temps Non complet
SECTEUR MÉCICO-SOCIAL				
Médecin hors classe	A			
Médecin de 1ère classe et 2ème classe	A			
Psychologue hors-classe	A			
Psychologue de classe normale	A			
Sage-femme hors classe	A			
Sage-femme de 1ère classe	A			
Sage-femme de 2ème classe	A			
Coordinatrice de crèches	A			
Puéricultrice hors classe	B			
Puéricultrice de classe supérieure	B			
Puéricultrice de classe normale	B			
Infirmière hors classe	B			
Infirmière de classe supérieure	B			
Infirmière de classe normale	B			
Rééducateur hors classe	B			
Rééducateur de classe supérieure	C			
Rééducateur de classe normale	C			
Auxiliaire de puériculture principale	C			
Auxiliaire de puériculture	C			
Auxiliaire de soins principal	C			
Auxiliaire de soins	C			
Autres (préciser)	C			
TOTAL 4		0	0	0

SECTEUR TECHNIQUE				
Biologiste. vétérinaire et pharmacien de classe	A			
Biologiste. vétérinaire et pharmacien hors classe	A			
Biologiste. vétérinaire et pharmacien 1 et 2 classe	A			
Assistant qualifié de laboratoire hors classe	B			
Assistant qualifié de laboratoire de classe sup.	B			
Assistant qualifié de laboratoire de classe norm.	B			
Aide médico-technique qualifié	C			
Aide médico-technique	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 5		0	0	0

SECTEUR SPORTIF				
Conseiller des activ. phys. et sportif principal	A			
Conseiller des activités physiques et sportif	A			
Éducateur des activités phys. et sport. hors classe	B			
Éducateur des activités phys. et sport. 1ère classe	B			
Éducateur des activités phys. et sport. 2ème classe	B			
Opérateur des activités phys. et sport. principal	C			
Opérateur des activités phys. et sport. qualifié	C			
Opérateur des activités physiques et sportives	C			
Aide opérateur	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 6		0	0	0

SECTEUR ANIMATION				
Animateur territorial	A			
Adjoint d'animation territoriale	B			
Agent d'animation territoriale	C			
TOTAL 7		0	0	0

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont : temps Non complet
SECTEUR CULTUREL				
Conservateur de patrimoine (dont conservateur ch.)	A			
Conservateur des bibliothèques (dont conserv. chef)	A			
Attaché de conserv. du patrimoine 1ère et 2ème classe	A			
Bibliothécaire de 1ère et 2ème classe	A			
Directeur d'enseignement artistique	A			
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A			
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A			
Assistant qualifié de conservation hors classe	B			
Assistant qualifié de conservation 1ère classe	B			
Assistant qualifié de conservation 2ème classe	B			
Assistant de conservation hors classe	B			
Assistant de conservation 1ère classe	B			
Assistant de conservation 2ème classe	B			
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	B			
Assistant d'enseignement artistique	B			
Agent qualifié du patrimoine hors classe	C			
Agent qualifié du patrimoine de 1ère et 2ème classe	C			
Agent du patrimoine de 1ère classe	C			
Agent du patrimoine de 2ème classe	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 8		0	0	0
SECTEUR SPORTIF				
Colonel	A			
Lieutenant-colonel	A			
Commandant	A			
Lieutenant hors-classe	B			
Lieutenant de 1ère classe	B			
Lieutenant de 2ème classe	B			
Adjudant	C			
Sergent	C			
Caporal	C			
Sapeurs-pompiers de 1ère et 2ème classe	C			
TOTAL 9		0	0	0
POLICE MUNICIPALE				
Chef de police	C			
Brigadier chef principal	C			
Brigadier chef	C			
Gardien principal	C			
Gardien	C			
Garde champêtre principal	C			
Garde champêtre	C			
Autres (préciser)				
TOTAL 10		0	0	0
EMPLOI NON CITÉS				
TOTAL 10		0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL 1 À 11		1	1	0

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	Caté (1)	Secteur (2)	Rémunération (3)	Contrat (4)
Chargés de mission	A	TECHN	2ème échelon	3 – 1
Adjoint administratif	C	ADM	5ème échelon	3 - 3

Création d'emplois (rappel du grade et référence de la délibération)	Suppression d'emplois (rappel du grade et référence de la délibération)	Solde au 31 décembre de l'exercice passé

(1) Catégories : A, B et C. – (2) Secteur : ADM : administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984). FIN : financier. TECH : technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984). URB : urbanisme (dont aménagement urbain). ENV : environnement (dont espaces verts et aménagement rural). COM : communication. S : social (dont aide sociale). MS : médico-social. MT : médico-technique (dont laboratoire). SP : sportif. CULT : culturel (dont enseignement). ANIM : animation. RS : restauration scolaire. ENT : entretien. CAB : collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984). (3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique, ou en Francs annuels bruts. (4) Contrat : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée). 3-1 : article 3, 1er alinéa. 3-2 : article 3, 2ème alinéa. 3-3 : article 3, 4ème alinéa. 47 : article 47. 110 : article 110. A : autres (préciser).

Présenté par Le Président

A LA MOTTE-SERVOLEX , le Mardi 26 Mars 2002



Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES : Pour : 26

contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : Vendredi 8 Mars 2002

Délibéré par l'assemblée du Comité Syndical réuni(e) en session ordinaire

A LA MOTTE-SERVOLEX , le Mardi 26 Mars 2002

Les membres du Comité Syndical,



Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture

le et de la publication le

A , le

MEMENTO DES DECISIONS PRISES TOUT AU LONG DE L'ANNEE 2001

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le compte-rendu des décisions prises lors des Assemblées Générales, des réunions du Bureau Syndical et de la Commission d'inscription au Programme Travaux est automatiquement communiqué à toutes les Communes adhérentes.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 12 FEVRIER 2001

- Possibilités de financement de la programmation 2001
- Programmation 2001
- Pré-programmation 2002
- Redevance d'occupation du domaine public Communal et Départemental
- Contrat d'assistance du logiciel de comptabilité Mairistem

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL DU 26 FEVRIER 2001

- Présentation et vote du compte de gestion de 2000
- Présentation et vote du compte administratif de 2000
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2000
- Présentation et vote du budget primitif 2001
- Contrat de maintenance pour le nettoyage du système de climatisation et V.M.C.
- Mission de contrôle 2001 / 2002
- Conversion en unité Euro des contrats en cours
- Points divers

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUIN 2001

- Possibilités de financement de la 2^{ème} commission de programmation 2001
- Redevances 2001
- Reversement de redevance R2 aux communes pour 2001
- Mécanisme de financement 2001 des travaux d'esthétique en Savoie
- Programmation 2001
- Pré-programmation 2002
- Remplacement de Mlle Catherine Dalhoum – Adjoint Administratif
- Contrat de maintenance du photocopieur
- Etat du réseau concédé

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SYNDICAL DU 18 JUILLET 2001

- Election du Président et du Bureau – Désignation du Président de séance
- Déclaration d'installation du Comité Syndical – Demande d'approbation de la liste des Délégués par les Communes adhérentes
- Election du Bureau Syndical
- Approbation du règlement intérieur
- Délégations au Bureau Syndical
- Délégations du Président
- Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
- Frais de déplacement des Délégués du Comité et des membres du bureau
- Modification des statuts du SDES
- Désignation des Délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
- Indemnités au Payeur Départemental

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 2 OCTOBRE 2001

- Possibilités de financement de la 3^{ème} Commission de programmation 2001
- Modifications et ajustements du Programme Travaux 2001
- Programmation 2001
- Pré-programmation 2002
- État des attestations de TVA pour le règlement de la subvention du SDES
- Mission de contrôle 2001 / 2002
- Travaux concernant les dossiers acceptés – Courrier adressé à EDF
- Demande de dérogation au SDES pour la fourniture des coffrets
- Convention pour la desserte en énergie électrique de clients situés sur la commune de Seez

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 15 OCTOBRE 2001

- Présentation par le Directeur EDF Services SAVOIE du compte-rendu de concession de l'année 2001

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2001

- Suivi du Programme Travaux 2001 – Modifications et Ajustements
- Suivi du Pré-Programme Travaux 2002
- Bilans des constats de génie-civil pour la validation du Programme Travaux 2001.

